

Pour la

reconversion écologique

de l'école et de la société,

Il faut agir

La crise écologique s'aggrave. Les épisodes de sécheresse et de canicule se multiplient et s'intensifient, entraînant des pénuries d'eau. En France, 72 % des nappes phréatiques étaient sous les normales de saison en août 2022. Les pluies augmentent dans les zones humides avec des risques accrus d'inondations. La montée des eaux, du fait notamment de la fonte des glaces, menace de nombreux territoires côtiers.

À l'échelle de la planète, les plus riches sont les principaux responsables de la crise écologique, et pourtant ce sont les plus pauvres qui en subissent et subiront les conséquences de plein fouet. En ce sens, le combat écologique fait partie intégrante de l'action syndicale. Dans l'éducation, il nous appartient de préparer les jeunes aux transformations qui nous attendent et de nous mobiliser pour imposer la reconversion écologique de l'école.

Les revendications de SUD éducation

→ Un plan de rénovation du bâti scolaire contre le gaspillage énergétique,

→ La réduction, l'amélioration de la gestion et du tri des déchets,

→ Le développement de restaurations scolaires qui promeuvent l'agroécologie,

→ Le développement et l'amélioration des transports en commun et leur gratuité,

→ Un usage raisonné, économe et autonome des outils numériques,

→ L'abandon des partenariats entre l'Éducation nationale et les grandes entreprises du numérique (Gafam) au profit du développement de logiciels libres,

→ L'intégration de la question écologique dans les programmes scolaires et dans la formation des personnels,

→ Une carte des formations ouverte sur les métiers de la reconversion écologique.

Greenwashing dans l'Éducation nationale :

pour agir contre la crise écologique, les "petits gestes" ne suffisent pas !

Les 20 mesures annoncées en juin 2023 par le ministère de l'Éducation nationale tendent à verdir le système scolaire : montée en puissance des "éco-délégué·es" et de la labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement durable), intégration de la transition écologique dans l'Enseignement moral et civique (EMC), mise en place d'un référentiel de compétences relatif à la transition écologique, formation de tous les personnels d'ici 2027 et maintenant plantation d'arbres en sixième...

Ces mesures sont très insuffisantes car elles se limitent à faire la promotion des "petits gestes" en responsabilisant les élèves et les personnels sans transformer le fonctionnement des écoles et des établissements scolaires. L'addition des petits gestes individuels est insuffisante pour limiter les émissions de CO2.



La politique des "petits gestes" est particulièrement injuste socialement : ce sont les classes populaires que l'école veut responsabiliser en leur inculquant les "petits gestes" alors que ce sont les plus grandes entreprises (Gazprom, Suncor, ExxonMobil, Total ou Shell) et les classes sociales les plus aisées qui polluent le plus. Ce sont aussi les plus riches qui ont les moyens d'affronter l'inflation résultant des pénuries, de se préparer aux risques, y compris par des moyens qui aggravent le problème, comme l'installation généralisée de systèmes de climatisation pendant les épisodes caniculaires. Au contraire, les habitant·es des quartiers populaires subissent déjà plus fortement la pollution de l'air, l'alimentation de mauvaise qualité, les passoires thermiques.

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

Pour SUD éducation, il faut s'attaquer aux causes de la crise écologique dans tous les domaines de la société, y compris à l'école. Face à la crise écologique, mobilisons-nous pour imposer une transformation de l'économie, qui cesse de prendre la croissance économique pour objectif, et imposer la réduction des inégalités sociales et le développement des services publics.

L'exemple de la pollution numérique dans l'Éducation nationale

Selon l'Ademe, la pollution numérique représenterait jusqu'à 2,5% des émissions de CO2 totales en France, c'est-à-dire autant que le trafic aérien français. Cette pollution résulte de la fabrication des appareils et du fonctionnement du réseau internet.

La consommation de streaming vidéo représente près de 1% des émissions mondiales de CO₂. Pourtant, la "stratégie numérique" déployée par l'Éducation nationale reste imperméable aux enjeux écologiques puisque le ministère

renvoie aux collectivités territoriales la mise à disposition d'outils numériques. Celles-ci subissent le lobbying des géants du numérique comme Google et Microsoft. Dans certaines académies, les personnels et les élèves reçoivent des ordinateurs et des tablettes Windows bas de gamme avec une faible réparabilité.

Au contraire, le ministère devrait développer des logiciels libres à utiliser dans l'Éducation nationale et cesser les partenariats avec les entreprises polluantes.



L'exemple de la restauration collective

L'alimentation fait partie des trois plus importantes sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) des Français·es (avec le transport et le logement). Or, il est très aisé de réduire drastiquement les émissions de GES de notre alimentation sans pour autant augmenter le budget de celle-ci.

Plusieurs études ont montré que l'adoption d'un régime végétalisé est le geste le plus significatif que chacun·e peut faire pour réduire le plus efficacement son empreinte climatique.

La végétalisation* des repas est 6 fois plus efficace pour réduire l'impact carbone de l'alimentation que de manger bio ET local (Carbone 4 - 2019). À elle seule, elle permet de réduire de 70% le bilan carbone

d'un repas (FiBL - 2021). Couplé aux objectifs de la loi Egalim concernant l'augmentation des approvisionnements en produits bio et locaux, la végétalisation des menus de la restauration collective est l'engagement qui allie le plus l'efficacité et la simplicité de mise en œuvre.

Ajoutons à cela que les menus végétalisés sont inclusifs et permettent plus d'équité puisque les enfants des classes sociales défavorisées ont une surconsommation de viande et moins d'accès aux fruits et légumes frais (ANSES 2017 - Credoc 2019).

*un repas végétalisé privilégie les aliments d'origine végétale : les fruits, les légumes, mais aussi les légumineuses.

Rénover le bâti scolaire :

une urgence écologique, une urgence pour la santé des personnels et des élèves

Avec 51 000 écoles, collèges et lycées, le bâti scolaire représente 45 % des bâtiments à la charge des collectivités territoriales. Or le bâti scolaire est largement montré du doigt : trop chaud en été, trop froid en hiver et particulièrement énergivore. La loi fixe pourtant un objectif de réduction de la consommation d'énergie pour les bâtiments publics de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040, 60% d'ici 2050.

De plus, la présence d'amiante dans 80 % des lycées professionnels, 77 % des lycées généraux et technologiques, 73 % des collèges et 38% des écoles, exige des opérations de désamiantage importantes.

La rénovation du bâti scolaire est une nécessité pour lutter contre la crise écologique en réduisant la consommation d'énergie, mais aussi pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves et protéger leur santé. On estime le coût de la rénovation énergétique du bâti scolaire à 50 milliards d'euros or le gouvernement a débloqué un fonds vert de seulement 2 milliards d'euros !



Comment agir ?

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires

Pour SUD éducation, il faut mettre notre employeur face à ses responsabilités et le contraindre à faire les travaux et les adaptations nécessaires pour protéger notre santé au travail.

S'il fait trop chaud ou trop froid, alors il faut utiliser les outils de santé et sécurité au travail : le Registre Santé et Sécurité au Travail, le droit de retrait, les Formations spécialisées et construire des mobilisations !

Contactez le syndicat SUD éducation de votre département pour être accompagnés !

Ambiance thermique dangereuse :

Il faut agir !

Recommandations de l'INRS

→ évacuation des personnels

→ intégration des risques liés aux ambiances thermiques aux Documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
→ mise à disposition de moyens de protection contre les fortes chaleurs
→ aménagement des horaires de travail
→ augmentation de la fréquence des pauses
→ mise à disposition de sources d'eau potable
→ mise à disposition d'aires de repos ombragées
→ information sur les risques liés à la chaleur

Au dessus de 34° : danger ⚠

Au dessus de 33° : danger

Au dessus de 30° : risque

Symptômes pouvant apparaître :

Déshydratation, épuisement, coup de chaleur, malaise.

Au dessus de 22° : tolérable

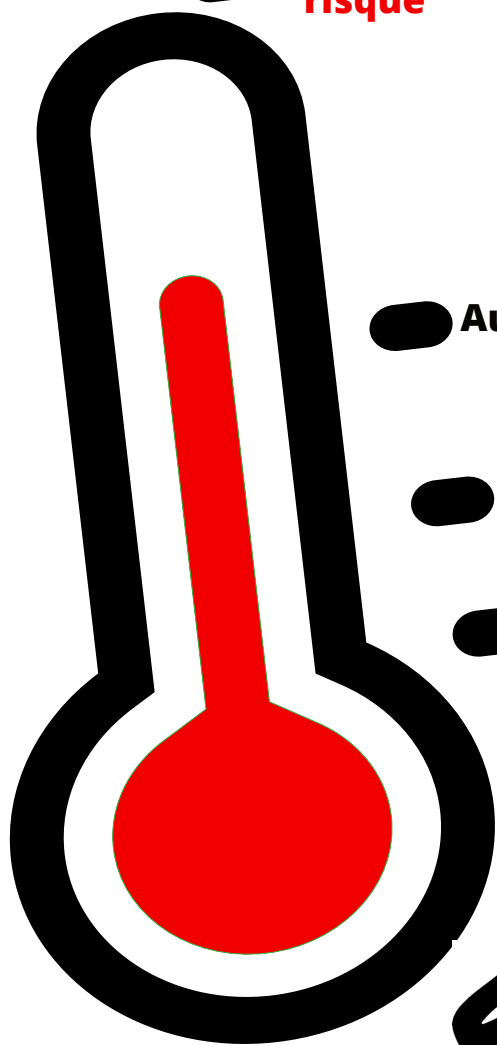
Entre 20 et 22° : confort

Entre 18 et 20° : tolérable

→ intégration des risques liés aux ambiances thermiques aux DUERP

En dessous de 18° : froid non tolérable ⚠

Symptômes pouvant apparaître : manque d'attention, parole saccadée, frisson, crispation, chair de poule, engourdissement des extrémités, douleurs, aggravation des maladies respiratoires (asthme, bronchite chronique) - affaiblissement du système immunitaire - fatigue



éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

En cas de températures intolérables, trop froides ou trop chaudes, SUD éducation appelle les personnels à faire respecter leurs droits et ceux des élèves :

- En remplissant les Registres de Santé et Sécurité au Travail (RSST) obligatoires dans les établissements et écoles ;
- En saisissant par écrit collectivement les Formations spécialisées départementales et académiques ;
- En refusant de se mettre en danger lorsque la température est manifestement intolérable, et en faisant collectivement exercice de leur droit de retrait après avoir mis en sécurité les élèves (dans une salle où l'ambiance thermique est tolérable par exemple) .

Les revendications de SUD éducation sur les bâtiments scolaires et l'énergie :

- Un plan de rénovation / reconstruction du bâti scolaire pour la réduction des consommations énergétiques (isolation des bâtiments, programme de réduction des consommations...) et en eau.

- La maîtrise des consommations : isolation des bâtiments, éclairages à basse consommation et «intelligents», toits végétalisés, ventilation naturelle, récupération des eaux pluviales...

- Le développement de la production d'énergie renouvelable sur site (panneaux solaires...).

- La communication aux usager·es et personnels et la systématisation des diagnostics énergétiques.



- La transparence totale sur les risques environnementaux, leur prise en compte par les Formations spécialisées et notamment une campagne de désamiantage des établissements scolaires dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 ; une prise en charge des personnels exposés notamment par l'établissement de fiches d'exposition à l'amiante.

- La débitumisation / végétalisation des cours de récréation et la dépollution des sols.

- La généralisation des détecteurs de pollution et de capteurs de qualité de l'air.

- L'instauration de températures minimales et maximales de travail .



SUD éducation appelle à rejoindre les luttes environnementales !



Contre la criminalisation des mouvements écologistes !

Gérald Darmanin a caractérisé les manifestant·es contre l'installation de mégabassines à Sainte-Soline d'"écoterroristes" afin de décrédibiliser et de criminaliser les militant·es écologistes. S'en sont suivies des tentatives par le gouvernement de dissolution du mouvement des Soulèvements de la terre. Alors qu'ils ont été déjà condamnés pour inaction climatique, Macron et son gouvernement feraient mieux de tourner le dos aux lobbyistes de l'agro-industrie, des énergies fossiles et du nucléaire pour répondre aux urgences sociales et écologiques.

SUD éducation appelle tous les personnels de l'Éducation nationale et des universités à s'engager contre les projets inutiles socialement et dévastateurs pour l'environnement.



Non aux bassines !

Pour un partage équitable et démocratique de l'eau !

Les bassines sont des ouvrages de stockage d'eau pour l'irrigation afin de pallier les pénuries d'eau en été. Elles sont alimentées par des pompes qui vont chercher l'eau de bonne qualité dans les sols et les nappes phréatiques.

Une minorité d'exploitations agro-industrielles (environ 5 %) a le privilège d'être connectée à la bassine et de bénéficier de cette eau pour irriguer les cultures l'été, alors que le reste du terri-

toire subit le manque d'eau et doit s'adapter aux restrictions préfectorales. Les bassines, c'est le vol de l'eau pour les intérêts de l'agriculture intensive. Le GIEC recommande de limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C ; au-delà, 18% de la population européenne pourrait être exposée à des pénuries d'eau. Dans ce contexte, la gestion de l'eau et la transformation de notre modèle agricole sont des enjeux centraux.

La ligne TGV Lyon-Turin, un chantier néfaste pour l'environnement pour un projet de privatisation du rail !

La construction d'une ligne Lyon-Turin supplémentaire conduit à l'artificialisation de 1500 hectares de terres naturelles et de terres agricoles, au forage de 260 km de montagnes alpines, au tarissement des sources en eau de la région et à la production de millions de tonnes de déchets pour gagner 30 minutes de transport. La ligne actuelle n'est pourtant pas saturée. Le coût du chantier s'élève pour l'instant à 30 milliards d'argent public, SNCF Réseau a dépensé 545 M€, issu du dernier contrat de performance Etat-SNCF, pour les travaux préparatoires mais c'est la société TELT qui est chargée de la construction et de la gestion de la liaison ferroviaire Lyon-Turin. Cette entreprise, donc concurrente de SNCF Réseau, se verra transférer la ligne historique ces prochaines années. Le projet de ligne Lyon-Turin est une

opération de privatisation du réseau entre la France et l'Italie. Le syndicat SUD Rail dénonce ce grand projet inutile et revendique l'amélioration du réseau ferroviaire existant.



Les Jeux Olympiques 2024 : un saccage écologique et social en Seine-Saint-Denis !



Les conséquences des travaux en vue des JO 2024 sont nombreuses : quartiers irrespirables (accélération de la bétonisation et de la pollution), inabondables (spéculation immobilière, entraînant l'expulsion des pauvres et des modestes), policés (imposition des normes des investisseurs et du tourisme, surveillance et répression), implantation de grandes enseignes, réduction des espaces publics et des parcs, disparition d'espèces protégées... On assiste à une accélération des problèmes écologiques et des injustices sociales dans le 93. Depuis le début des travaux, les habitant·es du 93 se sont largement mobilisé·es pour la sauvegarde des jardins ouvriers

d'Aubervilliers, contre l'urbanisation de l'aire des vents au parc de La Courneuve, contre la construction d'un échangeur autoroutier aux abords d'un groupe scolaire, contre l'expulsion du Foyer de Travailleurs Migrants à Saint-Ouen qui devrait laisser la place à la construction du village olympique « durable ».